ONTARIO TEACHERS'
PENSION PLAN – RÉGIME DE RETRAITE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

INFORENTES

UN BULLETIN DU RREO AUTOMNE 2017

DES CONSEILS pour les suppléants



DANS CE NUMÉRO

2 INTRODUCTION À VOTRE RELEVÉ ANNUEL
3 PLANIFIER POUR VOS ÊTRES CHERS
6 PLUS QU'UN CALCULATEUR DE RENTE

RELEVÉ DE VOS DROITS À RETRAITE 101

Le relevé de vos droits à retraite vous donne un aperçu des prestations que vous vous êtes constituées au titre du régime jusqu'à présent et vous indique quelle sera votre rente future.

VOICI UNE PETITE INTRODUCTION À VOTRE RELEVÉ :

1 « Date normale de la retraite » et « Première date d'admissibilité à une rente sans réduction » à la page 1. Votre date normale de la retraite est le premier du mois qui suit votre 65e anniversaire de naissance. La première date de votre admissibilité à une rente sans réduction est la date à laquelle vous atteignez le facteur 85 (âge + années admissibles) ou votre « date normale de la retraite », selon la première de ces dates.

2 Les montants aux pages 1 et 2 sont différents. Celui de la page 1 est le montant que vous recevriez si vous preniez votre retraite à la première date de votre admissibilité à une rente sans réduction. Celui de la page 2 est le montant que vous recevriez si vous cessiez d'enseigner à la fin de l'année scolaire 2016-2017, à l'exclusion de tout rajustement lié à l'inflation.

3 S'il y a des graphiques à la page 3, vous verrez un montant de prestation de raccordement. Le régime prévoit une prestation de raccordement, qui vise à vous procurer un revenu de retraite supplémentaire jusqu'à l'âge de 65 ans, lorsque vous devenez admissible à une pension sans réduction du Régime de pensions du Canada (RPC). Cette prestation prend fin le mois suivant votre 65e anniversaire de naissance, ou plus tôt si vous commencez à toucher des prestations d'invalidité du RPC. À 65 ans, vous devriez être admissible à une pension sans réduction du RPC, ce qui pourrait aider à combler la différence dans votre revenu mensuel à la fin de la prestation de raccordement.







PLANIFIER POUR VOS PROCHES

Nous vous avons demandé de nous envoyer par courriel ou de publier vos questions à propos des prestations de décès avant la retraite pour que nos spécialistes des rentes puissent y répondre durant notre séance Facebook Live.



Q : Qu'advient-il si je suis toujours en vie après avoir reçu un pronostic de survie de deux ans?

R : Si vous avez reçu une prestation d'espérance de vie écourtée, vous ou vos survivants ne bénéficiez plus de droits à prestations au titre du régime de retraite.

Si vous reprenez le travail, vous commencerez à vous constituer de nouvelles prestations de retraite.

Q : Puis-je désigner mes parents ou mes enfants adultes comme bénéficiaires pour les prestations de décès avant la retraite?

R : Oui. Vous pouvez désigner vos parents, vos frères et sœurs, vos enfants ou n'importe qui d'autre. Toutefois, gardez à l'esprit que vous survivrez probablement à vos parents. C'est toujours une bonne idée de revoir votre désignation de bénéficiaires de temps à autre.

Q : La désignation d'un bénéficiaire est-elle obligatoire?

R : Non. Si vous n'avez pas de conjoint, d'enfants à votre charge ou un bénéficiaire désigné, toute prestation de décès avant la retraite sera versée à votre succession sous forme de somme forfaitaire. Cette somme forfaitaire sera assujettie à des droits de succession et des frais d'homologation.

Nous recommandons aux participants de désigner un bénéficiaire, car nous lui verserons directement les prestations et il évitera ces droits de succession et frais d'homologation.

VISITEZ www.otpp.com/monRREO101 pour visionner cette séance Facebook Live ainsi que toutes les autres séances que nous avons enregistrées.



Que vous réserve votre carrière?

Environ un sur cinq de nos participants âgés de moins de 30 ans sont des enseignants occasionnels. Au cours des premières années de votre carrière d'enseignant, les cartes ont probablement été distribuées en sorte que vous passez d'un emploi à l'autre et que vous travaillez dans de nouvelles écoles. Nous avons écouté de nouveaux enseignants et vous proposons quelques conseils qui vous permettront de faire progresser votre carrière comme un as.

Jouez toutes les cartes de votre jeu

Vous n'augmenterez pas votre rente en travaillant de nuit dans le secteur de l'hôtellerie. Cependant, vous pourriez le faire en enseignant le soir. En fait, vous accumulez vos services décomptés chaque fois que vous travaillez pour un employeur participant. Plus vous accumulez de services décomptés, plus le montant de votre rente sera élevé. Gardez cela à l'esprit lorsque vous évaluerez les façons d'augmenter votre revenu.

Servez-vous de plus d'un paquet de cartes

Lorsque vous êtes à la recherche d'un poste permanent à temps plein, vous n'avez pas à vous limiter à un seul employeur. Si vous faites de la suppléance pour plus d'un conseil scolaire, vous augmentez votre rente à chaque chèque de paie.

Ce ne sont pas que les écoles publiques qui comptent. Si vous songez à travailler pour une école indépendante, vérifiez si cette dernière participe à notre régime. Vous pouvez trouver une liste d'écoles privées et une liste d'organismes désignés dans notre site Web.

Selon le rapport « Transition à l'enseignement 2016 » publié par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, environ un quart des enseignants qui en sont à leur première année présentent une demande d'emploi à quatre conseils scolaires ou plus.

Vous pouvez être un touche-à-tout

Si vous êtes un enseignant breveté en Ontario et qu'un conseil scolaire vous demande d'occuper un poste autre que d'enseignement (p. ex., tâches administratives ou de soutien), vous accumulerez des services décomptés dans le cadre du régime. Qu'il s'agisse de répondre au téléphone, de classer des documents ou de surveiller les jeunes dans leurs déplacements, n'oubliez pas que chaque poste compte si vous travaillez pour un employeur qui participe au régime.



Téléchargez Classtime, notre application qui aide les enseignants occasionnels à faire le suivi des jours et des endroits où ils travaillent, ainsi que des dates où ils sont rémunérés. Téléchargez-la à partir de Google Play ou de l'App Store d'Apple.

Vous avez le même jeu de cartes

Même en tant qu'enseignant occasionnel, vous bénéficiez des mêmes dispositions du régime de retraite que les enseignants ayant un poste permanent à temps plein. Voilà pourquoi il est si important de désigner un bénéficiaire, ce que vous pouvez faire en ligne après votre inscription à un compte en ligne. Appelez la ligne directe des participants (1 800 668-0105) et nous créerons un compte pour vous.

Nous avons tenu une séance en direct sur Facebook portant sur les prestations de survivant avant la retraite et avons répondu à plusieurs questions d'enseignants occasionnels à ce sujet *(consultez l'article à la page 3 pour en savoir plus)*.

Lorsque vous serez prêt, appelez la ligne directe des participants (1 800 668-0105) et nous créerons un compte du RREO en ligne pour vous. Consultez les conseils à la page 6 pour tirer pleinement parti de votre compte en ligne.

Jouez en équipe

Nous savons qu'il peut être difficile de bâtir des relations et de trouver des mentors si vous n'avez pas d'école pour vous servir de port d'attache. Les enseignants ont tendance à s'appuyer les uns les autres. Même si d'autres enseignants occasionnels vous offrent leur soutien, pensez également à tous les enseignants chevronnés qui seront heureux de vous faire part de leurs expériences.

RENDEZ-VOUS À

www.facebook.com/monRREO pour créer des liens avec des débutants comme vous, des enseignants en milieu de carrière et des retraités.

NOUS AVONS ÉGALEMENT UN TABLEAU PINTEREST

comprenant des trucs et astuces juste pour vous. Consultez-le à partir de **www.pinterest.com/monRREO**.

Visitez **otpp.com/bienvenue** pour plus de conseils

PLUS QU'UN CALCULATEUR DE RENTE

Visitez **www.otpp.com/participants** pour ouvrir une session dans votre compte en ligne au moyen de votre numéro de compte indiqué dans le coin supérieur droit des courriels que nous envoyons.

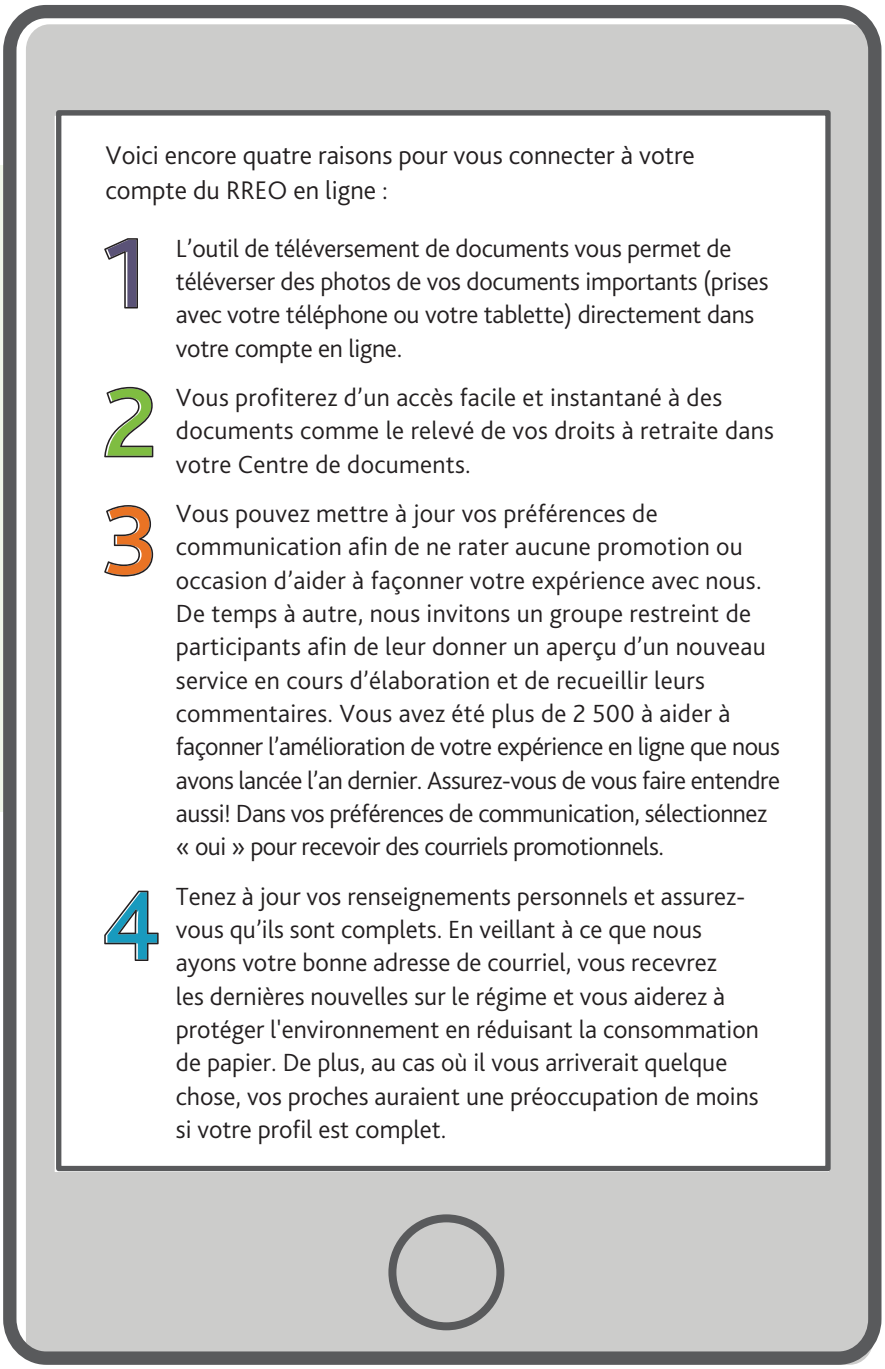
Alors que les tableaux interactifs et les tablettes sont maintenant chose courante dans la salle de classe, nous savons que l'adoption de la technologie ne s'arrête pas à l'école.

Parmi nos participants actifs, presque les deux tiers d'entre vous reçoivent des nouvelles sur le régime de retraite par courriel.

Beaucoup d'entre vous utilisent notre calculateur de rente pour décider du moment de votre départ à la retraite. Mais saviez-vous que nous avons plus à vous offrir?



Soyez assuré que tous les renseignements dans votre compte en ligne sont en sécurité. Pour faciliter l'ouverture de session dans votre compte, si vous utilisez un appareil de confiance, ne fermez pas votre session lorsque vous avez terminé. La prochaine fois que vous irez sur la page d'ouverture de session, nous allons nous souvenir de vous et vous n'aurez qu'à entrer votre mot de passe.



Voici encore quatre raisons pour vous connecter à votre compte du RREO en ligne :

1. L'outil de téléversement de documents vous permet de téléverser des photos de vos documents importants (prises avec votre téléphone ou votre tablette) directement dans votre compte en ligne.
2. Vous profiterez d'un accès facile et instantané à des documents comme le relevé de vos droits à retraite dans votre Centre de documents.
3. Vous pouvez mettre à jour vos préférences de communication afin de ne rater aucune promotion ou occasion d'aider à façonner votre expérience avec nous. De temps à autre, nous invitons un groupe restreint de participants afin de leur donner un aperçu d'un nouveau service en cours d'élaboration et de recueillir leurs commentaires. Vous avez été plus de 2 500 à aider à façonner l'amélioration de votre expérience en ligne que nous avons lancée l'an dernier. Assurez-vous de vous faire entendre aussi! Dans vos préférences de communication, sélectionnez « oui » pour recevoir des courriels promotionnels.
4. Tenez à jour vos renseignements personnels et assurez-vous qu'ils sont complets. En veillant à ce que nous ayons votre bonne adresse de courriel, vous recevrez les dernières nouvelles sur le régime et vous aiderez à protéger l'environnement en réduisant la consommation de papier. De plus, au cas où il vous arriverait quelque chose, vos proches auraient une préoccupation de moins si votre profil est complet.

BRÈVES NUMÉRIQUES

Soyez informé en temps réel des nouvelles concernant le régime.

Abonnez-vous à partir de votre compte en ligne du RREO

/monRREO

@OTPPinfo (#monRREO)

/OTPPinfo

/monRREO



PROFITER DU MOMENT

En juillet, plus de 3 200 enseignants ont profité de leur moment et se sont joints à l'équipe des retraités. Un gros merci à tous les entraîneurs au sein de notre communauté Facebook, ceux parmi vous qui ont donné une grande quantité de conseils sur ce à quoi s'attendre pendant l'« après-saison ».

Jetez un coup d'œil aux messages les plus mémorables :



Beth : Il faut du temps pour trouver votre propre rythme. Ne vous en faites pas à ce sujet – essayez beaucoup de choses, ou n'essayez rien du tout – pendant un certain temps. Regardez vers l'extérieur pour trouver des moyens de continuer à avoir une influence décisive dans le monde, seulement d'une façon différente!

David : Ne prenez pas la peine de retourner à votre ancienne école pour voir comment se déroulent les choses sans vous. La vie est courte, faites ce que vous avez rêvé de faire. Je commence ma quinzième année de retraite et je n'ai jamais regardé en arrière. Réjouissez-vous à l'idée de faire tout ce que souhaitez accomplir.

Elaine : Vous devez vraiment prendre votre retraite pour _____ _____ (complétez la phrase avec une activité que vous adorez).

Vous avez besoin d'un résumé?

Nous publions constamment du nouveau contenu sur **www.otpp.com/quoideneuf**. Voici trois des articles les plus populaires auprès des participants actifs jusqu'ici cette année :

1. **Documents requis**
2. **Les quatre principales raisons de racheter votre congé**
3. **Mettre fin à une relation conjugale**

Vous pouvez lire ces articles, et bien plus, à **www.otpp.com/quoideneuf**. Restez au fait des nouveaux articles en choisissant « courriel » dans vos préférences de communication dans votre compte en ligne (lisez l'article à la page 6 pour en apprendre davantage).

NOUVELLES EN BREF

Une offre à saisir

Nous avons noué un partenariat avec AEA investors pour acquérir une participation majoritaire dans Traeger Pellet Grills, un chef de file du secteur de la cuisson au barbecue.

Les barbecues de Traeger, entreprise dont le siège social est situé à Salt Lake City, en Utah, utilisent des granules combustibles de bois 100 % feuillus pour donner aux aliments un délicieux goût de fumée naturelle. En plus de sa gamme complète de barbecues, Traeger offre une variété de combustibles de bois 100 % feuillus ainsi que des accessoires et produits de consommation de marque par l'entremise de ses canaux de vente directe et de ses partenaires de vente au détail.

Notre équipe Services de biens de consommation de la division Private Capital voit une occasion évidente de croissance continue alors que l'entreprise mise sur l'innovation en matière de produits et veille à mieux faire connaître aux consommateurs les barbecues à granules de bois.

Nous avocats veulent que vous sachiez…

La Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le gouvernement de l'Ontario ont récemment apporté plusieurs modifications au régime. En plus de la réduction de 1,1 % du taux de cotisation annoncée antérieurement, un nouveau facteur de réduction pour retraite anticipée est introduit pour les participants qui ne commencent pas à toucher leur rente immédiatement après qu'ils cessent de travailler.

Si votre dernière journée de travail tombe le 1er janvier 2018 ou après et que vous avez au moins 50 ans au cours du mois où vous cessez de travailler, une réduction pour retraite anticipée de 2,5 % (par point d'écart avec le facteur 85) peut s'appliquer. Consultez notre site Web à l'adresse www.otpp.com/renteavecreduction pour voir comment nous effectuons le calcul des réductions de rente.

Les autres modifications sont essentiellement des points d'ordre général (p. ex., apport de modifications au libellé du régime pour qu'il soit en phase avec la législation provinciale, simplification de l'administration du régime).

Inforentes est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Inforentes* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com

Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973